



Le Trait

-Le Trait-d'Union, Magazine d'information gratuit de la Commune de Changis



SEPTEMBRE 2010
N° 5

LE MOT DU MAIRE

Rentrée, mode d'em-



Allégorie de la République à Paris sur la place du même nom.

Tout d'abord la rentrée scolaire, avec un effectif de 87 élèves qui permet, en attendant mieux, de stabiliser la répartition de nos enfants en trois classes primaires et trois sections de maternelle. Une part substantielle du budget de la commune conforte chaque année son organisation matérielle et accompagne les activités scolaires (sorties pédagogiques, école de musique, classe de neige ou de nature etc.). La compétence de l'équipe enseignante, et la disponibilité de **Madame DUCREUX**, Maire adjointe, font le reste. Pour une école républicaine, **DISPONIBLE POUR TOUS**. Ne l'oublions pas !

La rentrée de nos associations ensuite, qui proposent de nouvelles activités (voir sur le site internet de la commune) ou de nouveaux moyens (voir, plus loin, l'article sur le football de l'**USCSJUS**).

La poursuite enfin des travaux du Conseil Municipal sur des thèmes déjà engagés, et pour certains déjà réalisés pendant la trêve estivale (**travaux d'embellissement de la cantine et de la salle du foyer rural**) ou qui débiteront en octobre, comme le **PLU (Plan Local d'Urbanisme)**, dont la commune a décidé de se doter.

Et puis c'est aussi l'occasion de revenir sur les animations organisées avec beaucoup de talent par notre Commission Animation des fêtes, sous la conduite opiniâtre de **Richard FEDERAK**, Maire adjoint : feux de la Saint-Jean sur le nouveau pâtis de l'abreuvoir réaménagé avec beaucoup de soin, cet hiver, par l'équipe technique municipale de **J.P. ROGALA**, Maire adjoint. Une affluence record, une nuit magnifique, une animation bénévole et remarquable de **Pierre LEHMAN** et de ses amis ont fait de ces feux en bord de Marne une nuit inoubliable pour beaucoup.

Le 14 juillet, en collaboration avec « Saint-Jean Animation », nouvel exploit de notre Commission Animation avec l'organisation de la première course de radeaux de fortune, sur la Marne. Forte participation des surprenantes embarcations battant pavillon de complaisance de Changis ; fous-rires et bonne humeur, gaité tout au long du parcours, et à l'arrivée les reporters de **FR3 Ile de France**. Un regret cependant pour la guinguette qui, après un pique-nique écourté, a dû se replier à la salle des fêtes en raison des trombes d'eau qui se sont abattues sur le pâtis.

Enfin, le 28 août, **les secondes « ballades nocturnes estivales » de Changis** nous ont permis de goûter à la fois au mystère d'une marche dans les ténèbres de nos chemins, et à la poésie des contes mimés à la lueur tremblotante des flambeaux.

J'ai déjà eu l'occasion de le dire, cette équipe d'animation ne se repose jamais. Je ne change pas d'avis et vous invite d'ores et déjà à rester attentifs au programme qu'elle va bientôt vous pro-

Jean-Paul SUSI-

UNE INFORMATION NECESSAIRE SUR LE FINANCEMENT

L'union Sportive de **CHANGIS - SAINT JEAN LES DEUX JUMEAUX** a été fondée il y a **51 ans** à l'initiative de Changissois soucieux d'organiser la pratique du football dans le cadre d'un club structuré et adossé aux deux communes fondatrices. Longtemps, et les anciens s'en souviennent, entraînements et compétitions ont eu lieu sur l'unique terrain de Saint-Jean. Chaque année les deux communes prélevaient sur leur budget de quoi participer aux frais de fonctionnement et à l'acquisition des divers équipements créés au fil du temps (tribunes, vestiaires, éclairage, etc...). Ces prélèvements

Puis, trois autres communes de l'Ouest Fertois –**USSY, SAMMERON** et **SIGNY SIGNETS**, dont les administrés jouaient dans les équipes de l'Union Sportive décidèrent, elles aussi, de participer aux frais et de mettre à la disposition du club les installations dont elles disposaient (**terrains engazonnés pour USSY et SAMMERON**) ; ainsi naquit l'**USCSJUS**.

En 1995 , alors que l'effectif ne cessait d'augmenter, la ligue de football de Seine et Marne décida de retirer son homologation « compétitions » au terrain de **SAINT-JEAN**. Restait disponible le seul terrain d'**USSY sur MARNE**. Rapidement, les démarches furent faites par **SAMMERON** afin d'obtenir l'homologation de son terrain disposant de vestiaires proches. Celle-ci fut refusée au même motif que celui donné pour **SAINT-JEAN**, à savoir : les risques d'inondation. Dès lors, et sauf à stopper définitivement le développement de ce club, la construction d'un nouveau terrain s'imposait. Elle s'imposait afin de perpétuer la mission d'éducation des jeunes de l'**USCSJUS**. Avec lui ils apprennent les règles du jeu sur le terrain comme au village. Ils trouvent un exutoire à leur énergie et gagnent le respect des autres et d'eux-mêmes. Restait à en déterminer l'emplacement. Le choix se porta sur **USSY** qui disposait déjà du seul terrain utilisable et doté d'un vestiaire vaste et aménagé, ce qui n'était le cas ni de **SIGNY-SIGNETS** ni de **CHANGIS**.

Le plus dur restait à faire : bâtir un financement supportable par les cinq partenaires en recherchant un taux de subventionnement optimum. Cette quête fut un échec. Chaque année, telle l'Arlésienne, le rapport moral du Président du club en faisait état.

En 2006, sous l'impulsion de **SAMMERON**, une nouvelle structure de gouvernance est proposée. Il s'agit d'un Syndicat Intercommunal dont les statuts stipulent :

- **Article 3 : COMPETENCE** « Le Syndicat a pour objet d'assurer la réalisation et l'entretien d'infrastructures liées à l'exercice du football (par exemple des terrains de football)
- **Article 4 : DUREE** Le Syndicat est constitué pour une durée illimitée ; sa dissolution ne pourra être prononcée qu'en application de l'article **L5212-33 du CGTC**.
- **Article 5 : FONCTIONNEMENT** Le Syndicat est administré par un comité composé de deux délégués titulaires et un délégué suppléant par commune, désignés par les Conseils Municipaux en leur sein. Les décisions sont prises à la majorité, comme dans les Conseils Municipaux

A l'instar des autres communes, le Conseil Municipal de **CHANGIS** a voté l'adhésion au Syndicat dans sa séance du **13 avril 2006**.

Ainsi constitué, le Syndicat s'est emparé immédiatement du projet de construction, suivant en cela la décision de son Comité désormais souverain.

2006, 2007, 2008, 2009 furent des années consacrées à une étude formaliste du projet.

A vrai dire, c'est l'obtention d'un fonds de concours de **250 000 €** pour ce projet, prélevé sur le budget 2009 de la Communauté de Communes qui a permis de le relancer efficacement. Son financement comporte, en outre, les subventions suivantes :

• **CONSEIL GENERAL :** 46 500 €

• **CNDS :** 100 000 €

(le **CNDS** : Centre National du Développement du Sport est un établissement public national placé sous le tutelle du Ministre des sports ; l'une de ses missions consiste à contribuer à l'aménagement sportif du territoire, en subventionnant des équipements. Ces subventions sont attribuées en fonction de la pertinence des équipements et du montant investi).

• **FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR :** 25 000 €

• **SOIT UN TOTAL DE SUBVENTIONS DE :** 421 500 €

• **LE CHOIX DU SYNDICAT S'EST PORTE SUR UN TERRAIN SYNTHETIQUE D'UN MONTANT H.T. :** 781 586 €

• **PAR SUITE LE FINANCEMENT DES COMMUNES SERA DE :** 360 086 €

• **ET POUR NOTRE PART DE :** 81 139,08 €

Précisons que le terrain d'assiette, acheté par la commune d'**USSY**, sera donné à bail emphytéotique (99 ans). Notre participation sera financée par un emprunt.

Voilà les explications qu'il était de mon devoir de vous donner.

On peut, bien sûr, regretter la participation indécente, par son faible montant, du **Fonds d'Aide au Football Amateur** : **25 000 €**. Ces fonds proviennent de la Fédération dont on connaît les budgets plantureux et les piètres usages qu'elle en fait. Mais, selon la formule consacrée, « ceci est une autre histoire » et qui plus est d'une brûlante actualité !

Jean-Paul SUSI-
NI

INCIVILITES ORDINAIRES

Nous recevons régulièrement en mairie des réclamations appuyées sur des actes d'incivilités. A plusieurs reprises déjà, et en particulier dans les « ELUS VOUS INFORMENT », un appel a été lancé en direction des administrés qui s'en rendent coupables. En vain, puisque ces incivilités perdurent :

- Poubelles non rentrées en dehors des jours de ramassage ; elles encombrent nos trottoirs et compliquent le passage des piétons ; de plus, elles enlaidissent nos rues.
- Encombrants délestés sur les même trottoirs parfois plusieurs jours avant la date annoncée du ramassage. Gêne identique, et parfait mépris du voisinage.
- Encombrants et vestiges divers abandonnés sur les trottoirs à l'occasion d'un déménagement.
- Mauvaise éducation de certains propriétaires d'animaux domestiques : excréments sur les trottoirs et « pissettes régulières » sur les devantures des habitations, aboiements intempestifs, chiens non accompagnés ou non tenus en laisse.
- Insouciance sur la gêne que peut entraîner pour le proche voisinage le brûlage des déchets verts .

La liste pourrait hélas s'allonger avec les actions des uns dont la répétition finit par troubler la tranquillité des autres : tapage nocturne récurrent, bruit d'engins à moteur de loisir intempestifs, etc...

Désormais, pour les faits qui concernent la voirie communale (poubelles et encombrants), les services de la mairie, après en avoir fait le constat, adresseront, par courrier, un rappel aux intéressés. Pour ce qui concerne les incivilités de voisinage la concertation entre administrés reste à privilégier. En dernier recours, le Médiateur du Canton peut être saisi, mais seulement si tout a été tenté.

Notre village devrait ainsi, sans interdictions et avec la bonne volonté de tous, retrouver son « bien vivre ».

Jean-Paul SUSI-

PLU

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a pour principale vocation de favoriser le renouvellement urbain tout en préservant la qualité architecturale et l'environnement (référence aux articles L. 123-1 et suivants, R. 123-1 et suivants du code de l'urbanisme).

Il apparaît donc nécessaire, pour le Conseil Municipal, de définir clairement l'affectation des sols et d'organiser l'espace communal pour permettre un développement harmonieux.

Tout cela doit se faire en concertation avec les diverses personnes publiques (le Conseil Régional d'Ile-de-France, le Conseil Général, la Chambre d'Agriculture, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Meaux et celle des Métiers, les Maires des Communes limitrophes, l'établissement public de coopération intercommunale gestionnaire du SCOT (1)).

Au niveau communal, nous vous informerons par les biais :

- des revues municipales (Les Elus vous informent et le Trait d'Union),
- de la presse locale (Le Parisien et le Pays Briard),
- de l'affichage sur les panneaux municipaux.

Pour vous associer pleinement aux décisions envisagées ou prises, le Conseil mettra à votre disposition un registre (articles L. 123-6 et L. 300-2 du code de l'urbanisme).

Par voie de conséquence, le conseil donnera autorisation au maire pour signer toute convention qui serait nécessaire à la mise à disposition des services de l'État.

Une partie des frais inhérents à cette opération (frais matériels et éventuellement frais d'études) sera compensée par l'Etat sous forme de dotation financière.



Une zone de culture de la Brie.

(1) : Le SCOT : schéma de cohérence territoriale est un document d'urbanisme qui fixe, à l'échelle de plusieurs communes ou groupements de communes, les orientations fondamentales de l'organisation du territoire et de l'évolution des zones urbaines, afin de préserver un équilibre entre zones urbaines, industrielles, touristiques, agricoles et naturelles. Instauré par la loi SRU du 13 décembre 2000, il fixe les objectifs des diverses politiques publiques en matière d'habitat, de développement économique et de déplacements. Le code de l'urbanisme fixe le régime des SCOT aux articles L.122-1 et suivants.

Un article du projet de loi Grenelle II complète les objectifs des SCOT (ainsi que des Plans locaux d'urbanisme (PLU) et cartes communales) : ces plans, cartes et schémas doivent contribuer à réduire la consommation d'espace (lutter contre la périurbanisation), à équilibrer la répartition territoriale des commerces et services, améliorer les performances énergétiques, diminuer (et non plus seulement maîtriser) les obligations de déplacement, réduire les émissions de gaz à effet de serre.



CHANGIS-SUR-SCENE

Le 26 juin dernier l'association Théâtrale Changis sur Scène recevait Jean Michel DHERMAY pour une soirée « Gourmande ». Le public fut enchanté par la qualité de ce spectacle et Jean Michel DHERMAY apprécia la qualité de l'auditoire L'association se chargea bénévolement de l'intendance ce qui permit de réduire les frais. La soirée se termina par un pot de l'amitié qui réunit les spectateurs autour de l'artiste qui fut fort

SAISON 2010

Les 6, 7, 13, 14, 20, et 21 novembre 2010, la troupe présentera une comédie en trois actes de Vincent DURAND : Monsieur Claude, rien à voir avec Madame...

CETTE PIECE SERA INTERPRETEE PAR :

Jocelyne LUCZKOW, Michel BACHURSKI, Céline VERRET, Martine CHEMIN, Michel BERRY, Sylvette PACAUD, Bernard COURTOIS, Laurent LE GALL, et Sandrine BINCZAC.

DANS UNE MISE EN SCENE DE :

UN APERCU DE CETTE COMEDIE :

Hubert et Claire son épouse attendent la visite de vieux amis, Paul, Antoinette et leur fils Henri, afin de leur emprunter de l'argent et de tenter de marier leur fille Nicole avec leur fils. Mais, la bonne, Louise, est de sortie si bien qu'il faut faire appel à une « boîte d'intérim » qui leur propose Monsieur Claude.



Même pendant les vacances, même lorsque le foyer est en travaux, la troupe, enfin ceux qui sont présents, répètent.



En scène, Michel DHERMAY

Une ancienne petite amie d'Hubert, Lola, se présente. Très embarrassé, il la fait passer pour Claude. Sur ces entrefaites, Claude se présente à son tour, Claire embarrassée à son tour, le fait passer pour son cousin Michel.

Ainsi, débute cette comédie. Pour en savoir plus, contactez Georges LE ROY

Le Trait

Magazine d'information de
Directeur de la publication et de la rédaction :
Jean-Paul SUSINI.

Président de la Commission Communication :
Richard FEDERAK.

Rédacteur, concepteur graphiste
et montage :
Fred QUETIER.

Ont collaboré à ce numéro :
M. DUCREUX, M. FERRIER, S. GARET, F. SUSINI, L. VARAINE-JARNAC,
M. CHEMIN, G. LE ROY, et un CHANGISSOIS ANONYME.

Les Associations

TENNIS DE TABLE A St JEAN LES DEUX JUMEAUX

Ca y est, la saison 2010-2011 commence ! (nouvel entraîneur, nouveau bureau).

Que diriez-vous de venir taper dans la petite balle blanche, histoire de prolonger les bienfaits de vos vacances ?

Ou peut-être même retrouver une bonne ambiance de club ? (activités pongistes - tournoi, soirées thématiques, etc..)

Pensez aussi aux 10-15 ans qui vous entourent, à qui une activité sportive est toujours conseillée !

En découvrant le TENNIS de TABLE,

votre enfant améliorera :

- La connaissance de son corps,
- La qualité de ses repères dans l'espace,
- La perception de la notion du temps,
- La coordination des gestes,
- La coordination visuelle et auditive.

Entraînements :

- Jeunes groupe 1 : Mardi 18h30 - 19h30
- groupe 2 : Mardi 19h30 - 20h30
- Adultes : Mardi 20h30 - 22h00
- Jeunes groupe 3 : Samedi 14h00 - 15h30
- Loisir : Dimanche 10h30 - 12h00

Adhésion (annuelle+licence) : 95 euros + le prix de la licence

compétitions : jeune 17,20 € - adulte 30,40 €

promotionnelle : jeune 4,70 € - adulte 17,20 €.

Suite à l'Assemblée Générale, le nouveau bureau est composé de :

Pascal Frey, Président, Patrick Boisdrion, Vice-Président, Jean-Luc Girard, Trésorier, Michael Genin, Trésorier adjoint, Bertrand Belluteau, Secrétaire et Philippe Hache, Secrétaire adjoint.

Entraîneur : Jérôme GIROUD, Breveté d'Etat 1er degré.

Entraînements tous les mardis, compétitions les vendredis ;

Richard FEDERAK
Jean-Luc GIRARD



LES CARTONNEURS CHANGISSOIS

Les cartonneurs Changissois reprennent leurs activités du tarot à partir du 9 octobre 2010 et ceci jusqu'au mois de juillet 2011.

C'est avec un immense plaisir que nous accueillerons d'autres passionnés de jeux de cartes, tarot ou belotte pour passer ensemble un agréable moment entre « bande d'amis ». Nos réunions ont lieu chaque vendredi soir à 20h 30 au foyer rural de Changis.

Pour tout renseignement, les personnes intéressées peuvent s'adresser à Monsieur Jacques CARRIER AU 06.76.36.80.52.

L'Atelier
Ouvert : Mardi au vendredi de 9h à 13h et 14h30 à 19h30
Samedi non stop de 9h à 19h30.

Horloger - Réparateur
Bijoutier - Créateur

01 60 23 96 64

8, rue Michel-Fauvet
La Ferté Sous Jouarre

TOPOGRAPHIE V.R.D.
Tous travaux de mesurage,
Relève Corps de rue,
Nivellement NGF,
Plan de masse,
Réseaux,
DAO, ...

J-L GIRARD
2-A rue de St Jean
77660 CHANGIS sur MARNE
Tel. : 01 64 35 93 15

Les Associations

LE CIRQUE A CHANGIS



Les œuvres des enfants de l'atelier « Tête Arts »

Le 17 juin Tête Arts donnait son premier spectacle de cirque.

Les parents et amis présents ce soir-là ont pu admirer les progrès réalisés tout au long de l'année par les enfants et les jeunes élèves circassiens menés par Flora et Luc les deux animateurs de **Circus Virus**.



Les premières bases du Cirque, l'apprentissage et la maîtrise de l'équilibre.

Chacun à son niveau a pu faire la démonstration de son savoir-faire : un admirable Monsieur Loyal sur sa boule présentait les clowns, acrobates, équilibristes et jongleurs tous aussi épatants, drôles et émouvants les uns que les autres.

L'atelier d'arts plastiques de Chantal HACQUARD était également présent à travers une exposition de peintures et sculptures très mordan-

Laurent VARAINE-JARNAC



ASSOCIATION TÊTE ARTS



Tête Arts a repris ses activités depuis le 15 septembre.

Pour son atelier « Arts Plastiques » Chantal HACQUARD accueille les enfants de 6 à 13 ans les mercredis de 14h 30 à 15h 30 et de 15h 30 à 16h 30 dans le local communal.

Les enfants pourront s'initier aux différentes techniques (peinture, collage, modelage, sculpture...) le plaisir créatif des pratiquants étant l'objectif principal de cet atelier.

Tête Arts renoue avec ses origines. En effet cette année verra la reprise d'un atelier théâtre en direction des pré-ados. Il se tiendra le vendredi de 18h 30 à 20h 00 en partenariat avec l'association « A mots déguisés » et sera animé par Laeticia.

Pour tout renseignement concernant ces ateliers vous pouvez joindre l'association « Tête Arts » au 06.72.47.48.32 (aux heures des repas).

Afin d'organiser au mieux son atelier, et pour tout renseignement complémentaire, Chantal vous demande de prendre contact avec elle au 06.10.47.10.84

L'atelier « Cirque » pour tous publics à partir de 6 ans a repris le 16 septembre.

Les participants pourront pratiquer les différentes disciplines de cette activité (jonglerie, équilibre, acrobatie...)

L'atelier se tient chaque jeudi de 18h 00 à 19h 30 et est animé par [Circus Virus](#).

Laurent VARAINE-JARNAC

Les Evénements Passés

FEU DE LA SAINT-JEAN



Le pique nique du 24 juin fut encore une fois une urai réussite.

22H 15 - Mais les enfants attendaient avec impatience leur lampion lumineux pour la retraite aux flambeaux, celle-ci partait de la place de la mairie pour arriver sur le nouveau pâtis des bords de Marne aménagé spécialement pour ce 16ème feu communal où plus de 300 personnes se retrouvèrent autour du feu. L'ambiance fut de qualité. Arrivés sur les lieux, et sous les projecteurs, un magnifique feu, confectionné par les employés municipaux, était là, devant nous, droit comme un i, il attendait son heure.

Un petit groupe musical de Changissois se mit à jouer et chanter, pour le plaisir de tous, en attendant le moment de l'allumage du feu.



23H 00 - Un moment magique : le départ du feu. Les flammes timidement montaient, grimpaient le long des branches puis l'embrasement total sous le regard émerveillé de tous.

Le groupe musical joua jusqu'à la fin du feu. Ce moment agréable fut fort apprécié, un instant inoubliable et chaleureux.

L'an prochain, le vendredi 24 juin 2011, venez encore plus nombreux, on vous attend !!



Les Changissois sont prêts à rejoindre le Pâtis.

Martine CHEMIN

Les Evénements Passés

LA BALADE CONTEE »

Le dernier samedi d'août, le 28 pour être précis, à 21 heures, une soixantaine de participants courageux se sont retrouvés sur le Pâtis de la piscine pour prendre le départ de la première balade contée nocturne organisée par la Commission Animation de Changis. Cette balade ouverte à tous, grands ou petits, changissois ou non changissois réserva quelques surprises.

Un premier arrêt près d'un feu de bois où les attendait la « fée » Martine qui lut le conte des « Trois souhaits »



Premier arrêt, « la Fée Martine attend les randonneurs nocturnes »



La marche reprit ensuite joyeusement jusqu'à une seconde étape où, à la lueur d'un autre feu de bois, apparut Jocelyne, le « Fou du roi » qui mima, avec le talent qu'on lui connaît, l'histoire de « L'araignée dans le plafond du roi ».



Deuxième arrêt, Jocelyne « le Fou du roi » nous conta et nous mima la délirante histoire de « l'araignée dans le plafond du roi ».

Une dernière surprise : « la Magicienne » Françoise attendait les randonneurs à l'arrivée sur le Pâtis, elle leur lut un conte d'Australie « Le retour des fleurs ».

Pour clôturer cette soirée, soupe à l'oignon et vin chaud furent proposés aux adultes, jus de fruits et chamalows à faire griller étaient prévus pour les plus jeunes.

Compte tenu du succès croissant remporté par cette manifestation, gageons que ces promenades pleines de charme organisées en 2009 et 2010 seront le début d'une longue série.

Françoise SUSINI

Les Evénements Passés

LA COURSE DE RADEAUX

Après le feu d'artifice organisé conjointement avec Saint-Jean les deux Jumeaux le 13 juillet au soir, c'est bon pied bon œil que les organisateurs et les participants à la course de radeaux – elle aussi intercommunale – se retrouvaient au Yacht Club de la Brie autour d'un café.

Les embarcations furent mises à l'eau sous les yeux ébahis des spectateurs venus apprécier ce spectacle nautique hors du commun.

Les questions se posaient dans les têtes de chacun : les embarcations flotteront-elles ? Flotteront-elles pas ? Les pagayeurs tiendront-ils ? Tiendront-ils pas ?

Après que tous les réglages furent faits, le départ fut donné... et les écarts se creusaient par-ci, se rétrécissaient par-là !!

Après un parcours avec chicanes, les radeaux aux noms évocateurs : le « Pas de panique » du Club photos de Changis, le « Galère » et le « Petit baigneur », accostaient au nouveau ponton de Saint-Jean sous les applaudissements des spectateurs qui ne manquèrent pas de signaler le courage des participants qui ont ramé, pour certains, avec une ardeur incroyable selon les particularités de leurs esquifs respectifs.



La mise à l'eau est toujours un moment crucial pour les « Architectes » navals... Et les « matelots » ?



C'est parti ! La bande des « Coucous casse-cou » s'engage pour une course effrénée jusqu'au port de Saint-Jean .

Puis ce fut la remise des prix et des coupes par les Maires des deux communes ainsi que par les charmantes hôtes d'un jour. Les Maires ne manquèrent pas de souligner leur satisfaction de voir nos deux communes la main dans la main pour le plus grand plaisir de tous. Quelle ne fut pas la surprise de voir arriver caméra sur l'épaule une équipe de France 3 dépêchée pour l'occasion au bord de la Marne. Les deux journalistes immortalisèrent cette course extraordinaire qui était diffusée le soir même sur la chaîne régionale.

"Côté Baies"
Le Réseau d'Artisans de votre Patrimoine

**Ambiance
Isolation
Fermeture**

Menuiserie
ALU-PVC
Vérandas
Volets roulants
et battants
Portails-clôtures
Portes de garage
Automatismes
Stores intérieurs
et extérieurs

Conception
Fabrication
Rénovation
Installation

ZI de Sept Sorts - 29 rue de la Merlette
77260 La Ferté sous Jouarre
Tél. : 01 60 32 23 30
E-mail : aifsarl@free.fr

Les Evénements Passés



Tous les moyens étaient bons pour arriver à bon port !

Nous tenons à remercier comme il se doit le Yacht Club de la Brie, les pompiers, la protection civile et le club de plongée de La Ferté sous Jouarre pour la prise en charge de la sécurité, ainsi que les organisateurs des deux communes et tous les bénévoles qui ont fait que cette journée fut une réussite.

Les Maires et les organisateurs de cette inoubliable matinée, semblent très satisfaits de cette fête commune. Gageons qu'il y en aura certainement d'autres...

Marcel FERRIER



Le YCB

En ce mercredi 14 juillet, Le YCB a été heureux d'accueillir le départ de la « Course de Radeaux » organisée conjointement par la « Commission Animation de Changis » et « Saint-Jean Animation ». Il s'est joint aux pompiers afin d'assurer la sécurité des participants. Malgré le temps incertain ce fut un moment très sympathique qui s'est inscrit dans les bons souvenirs du Club.

Françoise SUSI-



Seine & Marne Diagnostics Sarl

4 Cours RAOULT - 77100 MEAUX Tel : 01 60 25 73 56
Mail : smdiag@defim.biz www.defim.biz

***Vous souhaitez vendre ou louer votre logement,
pensez à faire réaliser les diagnostics obligatoires
par des spécialistes certifiés.***

Olivier BELLUTEAU
06 48 60 46 95

Hervé JOLY
06 47 31 77 80

DIAGNOSTIQUEURS IMMOBILIERS

- Electricité - Gaz - Performance énergétique (D.P.E) - Amiante -
- Plomb (C.R.E.P) - Termites - Etat parasites - Mesurage Surface -
- Etat des risques naturels et technologiques (E.R.N.T) -
- Etat des lieux (E.D.L) - Loi Carrez - Prêt à taux Zéro (P.T.Z) -
- Prêt d'accession sociale (P.A.S) - Assainissement -

Les Evénements Passés

Les Inter-villages

En ce splendide dimanche du 5 septembre 2010, un soleil radieux venait inonder les installations attendant les participants du 15ème Inter-Village organisé par les cinq communes, Changis sur Marne, Sammeron, Signy-Signet, Saint-Jean les deux jumeaux et Ussy.

Cette année, la commune de Signy Signet avait l'honneur d'être l'organisatrice.

Des ateliers de différentes associations étaient présents pour faire connaître leurs activités.

Les enfants affluaient, impatients de commencer les jeux, ils attendaient disciplinés dans les box des cinq communes. Plus de 200 enfants étaient présents.

Tir à la corde, tour du monde horloge, foot, fil rouge, jeux ludiques, balle au prisonnier allaient divertir nos jeunes revêtus des différents maillots de couleurs représentant les communes participantes.



Les jeunes de Changis en plein effort

Le coup d'envoi retentissait à 9 h30 dans le micro. Les jeux s'enchaînaient, une pose casse croute de nos 200 participants quelque peu fatigués, était la bienvenue. En milieu de matinée, une collation était distribuée (sandwichs, boissons, pommes) et venait les réconforter à midi, tout cela dans la discipline et à tour de rôle. On pouvait petit à petit voir apparaître les scores affichés aux tableaux prévus à cet effet.



Dans certains cas, être grand ça peut servir...

Changis, un petit peu handicapé par le manque des grands concurrents 13/ 18 ans, ne se décourageait pas et donnait beaucoup pour essayer de combler ce handicap. Tout au long de ces jeux, on pouvait voir apparaître la joie, l'engouement de chacun, le respect sportif entre eux était de mise. Des photos de l'ensemble des concurrents furent effectuées dans la bonne ambiance.

En fin de journée, les scores furent les suivants : vainqueurs : Signy-Signet, Saint-Jean, Changis, Sammeron et Ussy.

Tous heureux car le principal était de participer, ils recevaient une coupe puis une médaille par commune sous des applaudissements bien mérités.

A tour de rôle, les Maires vinrent saluer les petits champions qui avaient bien représenté leur village, les organisateurs et les entraîneurs étaient comblés de voir tous ces jeunes ayant répondu présents à ce 15ème inter-villages.

Le prochain inter-villages sera organisé en 2011 par le village de Sammeron. Nous espérons vous voir nombreux l'année prochaine, petits et grands.

Un grand merci à la Sté CEMEX pour la fourniture des maillots, un grand merci à toutes et tous pour cette belle journée réussie grâce à votre engagement, et à l'année prochaine.

La nuit la plus longue...

Mais au fait, que se passait-il donc ? Les Américains ayant libéré Melun, le mercredi 23, avançaient sans trop de résistance en pleine brie. Les Allemands fuyaient mais coincés par la Marne, le pont d'Ussy étant détruit, étaient obligés de passer par le pont de Changis. Puis, vers 17 heure, une fois que le gros de la troupe en désordre fut passé, installèrent les chars pour bloquer le pont. C'était assez impressionnant. Un char, face au pont, dans le portail de Mr Mourosty. Un autre, dans la cour de Mr Renoult, un troisième, à la poste, à la place des garages actuels, le dernier, dans le terrain, face à Mr Cottray et toutes les tourelles en direction du pont. il y en avait peut-être plus, mais je ne les ai pas vu, ni su.

Là, mes parents et grands-parents ont eu peur, et à juste raison. Si les Allemands organisent un comité d'accueil de telle envergure envers leurs poursuivants, il risque gros d'y avoir des dégâts. Alors, en soirée, nous avons préparé notre installation dans la cave voûtée de la maison des grands



L'armée Américaine dans ses avances éclair fait des prisonniers Allemands par centaines, voire par milliers. La fin de ce terrible conflit va enfin voir le jour.



L'armée Allemande en déroute, pilonnée par l'aviation alliée tente de passer la Marne par un pont préfabriqué du Génie.

parents.

Quand je dis nous, ce fut mes parents et grands-parents, car moi, à 7 ans, préparer un camping à la cave, c'était plaisant.

Dans une jarre, on avait une réserve d'eau, tirée du puits, puis tout ce que l'on pouvait stocker comme nourriture, et du pétrole pour la lampe, et même un divan pour se reposer. Si la maison s'écroule, on pourra tenir un moment.

Car à Changis, peu peuplé à l'époque, mis à part les familles Cottray et Plique, qui possédaient des caves voûtées, et quelques personnes âgées qui ne voulaient pas quitter leur maisons, tout le monde était parti se cacher.

Souvenirs du Passé

La plupart des gens, étaient concentrés à l'Ouest, loin d'éventuels combats. Beaucoup chez Mr Roché. Et nous, enfermés dans notre cour, la cour étant ceinte par un grand mur et un portail de ferme très solide, on attendit.

Et il faisait chaud, très chaud ce jour là. Vers 20 heures, ma grand-mère décida de dîner dehors, face à la fenêtre de la cuisine, à l'ombre. Toute la famille était attablée, quand soudain, il y eut une énorme explosion dans la vallée. Certaines vitres volèrent en éclats, principalement la fenêtre du premier étage, actuellement de Mme Cousin, de l'ancien pigeonnier donnant sur la cour.

Tout de suite, un différent s'établit entre ma mère et moi, moi soutenant que la vitre était entièrement cassée, ma mère soutenant le



Une escouade « Scotch » du redoutable 48th Highlanders

contraire; alors, malgré mes petites jambes, je grimpe les marches quatre à quatre et voyant le carreau pulvérisé je posai ma tête dans la fenêtre pour leur prouver que j'avais raison, et là, j'ai crié « oh la grosse étin... » je n'ai pas eu le temps de dire « celle »; C'était le pont qui sautait, je vis alors une gerbe de feu s'élever dans le ciel au dessus de la maison de Mr Blanchard. La déflagration fut énorme et le bruit de cette explosion impressionnante me frappa en pleine tête. D'ailleurs, c'est ainsi que j'ai découvert la vitesse du son, « Voir puis entendre ».

Abattu, abruti, j'ai redescendu à quatre pattes l'escalier.

Bien après, j'appris que la première explosion résultait du dynamitage de la maison des Ormeaux, à Saint Jean, transformée en dépôt de munitions Allemand, détruisant du même coup l'auberge du vieux moulin.

Deuxième partie de l'extrait du cahier de mémoires, d'un Changissois

A suivre...

Mr.Bricolage
On peut compter sur lui.

Ma maison aime ça

Location de matériel - Bricolage
Jardin - Décoration - Mobilier de jardin
Découpe de bois & verre.
Pétrole à la pompe. Service 7/7

ZAC du Hainault - Sept-Sorts Tél.01 60 22 36 00
77260 LA-FERTE-SOUS-JOUARRE



Une affiche de l'armée Canadienne



Changis d'Hier à Aujourd'hui

D'hier à aujourd'hui, X^{ème} – XX^{ème} siècle

Il y a peu, je traversais la place, devant la Mairie, accompagné par Loïc, un de mes petits enfants. Devant l'église, je le vis s'arrêter et regarder la statue, au dessus du porche d'entrée :

- Qui est-ce, me demanda-t-il ?
- C'est Marie-Madeleine, la sainte patronne de Changis.
- Elle est très ancienne, cette église ?
- Plus que tu ne le penses : elle a été construite il y a plusieurs siècles !

Comme on s'en doute, ma réponse ne manqua pas de l'étonner.

- Et on sait qui l'a construite ?
- Qui l'a construite non ! Mais je peux te dire qui a décidé la construction d'une église ici : il s'agit de Saint Gilbert qui était évêque de Meaux et nous étions en l'an 1005.
- Il y a plus de 1000 ans ! C'est pas possible ! Mais comment sais-tu cela ?

Ne crois pas, Loïc, que je l'ai appris à l'école ! C'est en compulsant des documents anciens concernant l'église que je peux répondre à tes questions. Comme je me rends à la Mairie, je vais te montrer...

Nous montâmes à l'étage pour accéder à la salle des Archives nouvellement restaurée.

Je sortis d'une armoire des registres, des monographies et des dossiers cartonnés, vieillis par le temps.

- Tiens, ouvre ce livret : « Historique de Changis sur Marne ». Il a été écrit en 1973 par Monsieur Negrat, Maire du village. Lis le paragraphe surligné, à la page 10 :

« Saint Gilbert, évêque de Meaux, le dernier d'ailleurs, va être sanctifié ; il donne à son chapitre les revenus de Changis qui étaient dévolus à l'Abbaye de Saint Rigomer depuis un siècle et, en 1005, bâtit une église dédiée à Sainte Marie Madeleine »

Je montrai ainsi à Loïc plusieurs documents et conclusais :

C'est là que repose, endormi, le passé du village. Il ne demande qu'à être réveillé et c'est ce que je tente de faire en le tirant de l'oubli.

Lorsque nous retraversâmes la place, l'église s'éveilla, égrenant les douze coups de midi...



L'église de Changis.

Changis d'Hier à Aujourd'hui



La statue de Sainte Marie-Madeleine, Sainte patronne de Changis depuis 1005 années.

Ces tintements de cloche ont ainsi résonné tout au long de l'histoire de Changis, témoins des travaux des champs, des récoltes et des orages, des naissances, des épousailles et des deuils, des incendies et des guerres comme des fêtes villageoises et des retours de la paix...

Donc, en 1005, édification de l'église de Changis, - on disait Changy, en ce temps là - décidée par Saint Gilbert et dédiée à Sainte Marie Madeleine - Une chance pour le village car, protégé par l'autorité épiscopale, il sera à l'abri des brigandages et des pillages, s'assurant ainsi la tranquillité bienfaisante de « la paix de Dieu ». Les ravages engendrés au XVI^{ème} siècle par les sanglantes guerres de religion, qui opposèrent protestants et catholiques, lui furent épargnés : le Chapitre de Meaux, dont Changis dépendait, veillait à maintenir chez ses sujets la fidélité et la soumission à l'Eglise apostolique de Rome. La Révolution de 1789 n'eut pas de conséquences dramatiques pour la paroisse de Changis. Le

curé d'alors, M. Bataille, devint même Conseiller général de la commune et resta comme Officier d'état civil jusqu'en 1794 date à laquelle lui succéda le « sieur » Goujon. En novembre 1789, l'Assemblée Constituante décréta la nationalisation des biens du clergé : les terres de la commune, n'étant plus la possession du Chapitre de Meaux, furent acquises par les cultivateurs et les citoyens les plus aisés de Changis - ou de communes proches - ce qui entraîna une profonde transformation de la sociologie du village. Le Concordat, signé en 1801 par Bonaparte et le Pape Pie VII, redessina une nouvelle carte des diocèses et des paroisses : nombre de cures furent alors supprimées, entre autre celle de Changis. A partir de 1803, l'église n'eut plus de curé et donc plus de presbytère : les offices religieux furent alors célébrés par le prêtre desservant de Saint Jean. Notre église - comme toutes les autres - devenait une chapelle communale, à la charge de la commune, ce qui greva lourdement son maigre budget.

Le 11 février 1883, le Maire de Changis, M. Goujon Nicolas, au nom du Conseil municipal, « demande à l'Administration supérieure, l'érection de l'église en chapelle vicariale » ce qui aurait rendu possible l'institution d'une « fabrique » - organisme de gestion financière paroissiale - pouvant recevoir legs et donations, mais également des « secours » de l'Etat (nous dirions aujourd'hui, subventions).

Changis d'Hier à Aujourd'hui

La demande ne dut pas aboutir : le traitement du desservant resta inscrit au budget, sans diminution, et les frais d'entretien de l'église, « sans secours ».

Quelques années plus tard, le principe de laïcité, qui s'imposa avec la République, aboutit, en 1905, à la Loi de séparation des églises et de l'Etat. Notre église, en tant que bâtiment, demeurait propriété de la commune et donc responsable de son entretien. Par contre, le traitement du desservant ne relevait plus de la collectivité publique.

Cette Loi de 1905 est toujours celle qui s'applique de nos jours, un aujourd'hui toujours rythmé par l'appel familial venu du clocher. Appel qui nous invite aussi à franchir la porte de l'église, pour une visite de croyants ou de simples curieux intéressés, ce que nous ferons dans le prochain numéro de notre Trait d'Union, et dans lequel nous nous demanderons ce qu'il en est de cette église de 1005, voulue par Saint Gilbert...

Mes hommages à M. Brissot, Instituteur à Changis, pour sa monographie de 1869.

à M. Neyrat, Maire de Changis, pour sa « causerie » de 1973.

Mes remerciements à Mme Deshayes, pour son intervention auprès de l'Evêché de Meaux.

*à Mme Enserguix, Docteur en Histoire de l'Art médiéval,
Responsable des Archives diocésaines.*

Michel DUCREUX

COCOONING 
L'ART D'ETRE BIEN CHEZ SOI

Z.i du Hainault
77260 SEPT SORTS
Tél : 01.60.44.86.18
Fax : 01.60.44.86.70

Le Beau Rivage 
72, rue Pasteur - St Jean-les-deux-Jumeaux
Tél. 01 64 35 75 75 - Fax 01 64 35 77 68
Email : beaurivage77@wanadoo.fr
Restaurant - Terrasse Bord de Marne

CORE VERTS - LOISIRS

23, Avenue Franklin ROOSVELT
77260 LA FERTE SOUS JOUARRE
Tél. 01.60.22.04.88
Fax. 01.60.22.74.38

VENTE et REPARATIONS

Tondeuses - Tracteurs - Tronçonneuses
Motoculteurs - Quads

Email : philippe.core@verts-loisirs.fr



**SUPER
CATENA**

Ma maison aime ça.

Location de matériel - Bricolage
Jardin - Décoration - Mobilier de jardin
Découpe de bois & verre
Pétrole à la pompe - Services 7/7

ZAC du Hainault - Sept-Sorts **Tél. 01 60 22 36 00**
77660 LA FERTE SOUS JOUARRE

Informations Diverses

RAPPEL DES DATES A RETENIR

- 10 octobre 2010 : Brocante sur les bords de la Marne.
- 15 octobre 2010 à 20h 30 : Festival des Belles Histoires au Foyer Rural.
- **Les samedis et dimanches de novembre au Foyer Rural** : Représentation théâtrales de Changis sur Scène.

ETAT-CIVIL

MARIAGES : M. CHAUVIREY Arnaud et Melle GEFFROY Angélique, mariés le 16 juillet 2010.

DECES : Mme ROUSSEAU Raymonde, veuve VIT, décédée le 28 mai 2010.
M. MARIDET Pierre, décédé le 13 juin 2010.

JOURS D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

LUNDI et JEUDI
de 14H à 18H 30
MERCREDI et SAMEDI
De 9 H 0 12H

Les rendez vous particuliers doivent être demandés au secrétariat.

COORDONNEES DE LA MAIRIE

Mairie de CHANGIS SUR MARNE,
Place du Docteur Cruchadeau 77660
Tel : 01.64.35.90.74 - Fax : 01.64.35.71.26
Email : mairie.changis@wanadoo.fr - Internet : www.changis-sur-marne.fr

RAPPEL POUR LE RAMASSAGE DES DECHETS MENAGERS

POUBELLES GRISES : **TOUS LES VENDREDIS**

RAPPEL POUR LE RAMASSAGE DU TRI DES DECHETS MENAGERS

POUBELLES BLEUES : **LES MERCREDIS DES SEMAINES IMPAIRES**

RAPPEL POUR LE RAMASSAGE DES DECHETS UERTS

SACS PAPIER KRAFT : **TOUS LES MERCREDIS**

ENCOMBRANTS POUR 2010 :

LE 24 NOVEMBRE.

QUELQUES NUMEROS DE TELEPHONE UTILES

- | | | | |
|-------------------|-----|--------------------------|----------------|
| • TOUTES URGENCES | 112 | • GENGARMERIE | 01.60.22.01.19 |
| • SAMU | 15 | • HOPITAL de Coulommiers | 01.64.65.37.00 |
| • POMPIERS | 18 | • HOPITAL de Meaux | 01.64.35.38.38 |
| • POLICE-SECOURS | 17 | • PHARMACIE DE GARDE | 01.60.23.32.17 |
| | | • EDF (Dépannage) | 0.810.333.077 |
| | | • GDF (Dépannage) | 0.810.433.077 |

Informations Diverses

Pour retrouver des informations sur votre village, vous pouvez vous connecter sur le site Internet :

<http://www.changis-sur-marne.fr>

Le site est régulièrement mis à jour. Pensez-y !!!

Windows Internet Explorer
<http://www.changis-sur-marne.fr/>
 Recherche Fichiers Outils ?
 Sites suggérés Plus de compléments...
 www.paysfertois.fr
Bienvenue sur le site de **Changis-sur-Marne**
 COMMUNE DE CHANGIS SUR MARNE
 Dernière mise à jour : 09 Septembre 2010
Accueil
 Recherche... Go
Agenda
 > Voir l'agenda
Actualités
Téléchargez
 LES ELUS VOUS INFORMENT
 Documents divers
 LE TRAIT D'UNION
 MENUS CANTINE SCOLAIRE
Météo
 Samedi 11 septembre 2010
 15°C
 Fête : Saint Adolphe
 Flux RSS Actualités
 Flux RSS Agenda
Service-Public.fr
 Vos droits et démarches
 Tous les services à votre disposition
 > Visiter le site
Newsletter
 Inscrivez-vous pour vous inscrire à notre journal hebdomadaire d'informations
 Nom :
 E-mail :
 S'inscrire
Notre commune
NOTRE COMMUNE
 Elle appartient à la couronne rurale de l'Île de France.
 Ensermée dans une boucle de la Marne ce qui lui a valu vraisemblablement le nom de "CHANGY" elle est reliée à la rive gauche par un pont dont les caractéristiques de construction furent à l'époque jugées très avancées; il s'agissait d'ouvrages en béton précontraint qui permettaient de safranchir des piliers intermédiaires et que l'on doit à la créativité de l'ingénieur FRAYCINET.
 Sur le plan agricole elle se situe dans la zone géographique briançonnaise qui très tôt se signala par ses cultures vivrières de haut rendement.
 Son accessibilité est remarquable: entrée de l'autoroute vers Paris et le futur aéroport de Paris-Maillot, gare Transilien du centre du village mettant le centre de Paris à 30 minutes avec des cadences "Hérès", voie navigable et port de plaisance.
LE 14 JUILLET SUR FR3 REGION
 Les communes de Changis-sur-Marne et Saint-Jean-des-Deux-Jumeaux mises à l'honneur sur FR3 Région pour le 14 juillet.
 Vidéo de Claude Spicq, Maire de Saint-Jean-des-Deux-Jumeaux, et Michel Pichard, Maire de Changis-sur-Marne.
Téléservices administratifs
 Obtenez en ligne vos documents administratifs selon l'état civil, l'emploi.
 > Accéder
L'annuaire économique
 Artisans, commerçants, services publics, associations, entreprises...
 > Consulter l'annuaire
Calendrier
 Septembre 2010
 L M M J V S D
 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30
 << >>